



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01042017	et clos le	31032018	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (article 223-I-1 quinquiés C du CGI)				Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD	
Si une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
FASHION B AIR			210 RUE SAINT DENIS		
SIRET	3	7	8	7	2
	8	8	8	5	0
	0	0	2	3	7
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		

REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:					
SIRET					

B ACTIVITE					
Activités exercées	VENTES DE VETEMENTS DE DESSUS			Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%		Bénéfice imposable à 28%	Déficit	2 311 277
	Bénéfice imposable à 15%				
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%			
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
				PV exonérées (art. 238 quindecies)	

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines	<input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles, art 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
--	--	---

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
<i>Tél:</i>	<i>Tél:</i>
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: Lieu PARIS
	Qualité et nom du signataire:
<i>Tél:</i>	Signature SITRUK ERIC

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)	c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)	e		
	f		
	g		
	h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)	i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	j		
Montant des revenus répartis (5)	Total (a à h)		

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L. Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
			Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires. 5	Remboursements. 6	Indemnités forfaitaires. 7	Remboursements. 8

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	MVLT réalisée au cours de l'exercice
	MVLT restant à reporter

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2018 ou exercice

Désignation de l'entreprise FASHION B AIR du 01042017

Adresse 210 RUE SAINT DENIS 75002 PARIS au 31032018

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ		ADRESSE COMPLETE
1	COHEN GILBERTE DIR. RESEAU	180 AVENUE GALLIENI 94160 SAINT MANDE
2	GUINOT HUY STYLISTE MODELISTE	2 PLACE LOUIS DUREY 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX
3	BRASSEUR KASAGIC AUDREY RESP. DE BOUTIQUE	1 IMPASSE DU MARCHE 92330 SCEAUX
4	DERHY NATHALIE COORDINATRICE RESEAU	24 RUE DE SURESNES 92380 GARCHES
5	COPEZ ANOUCK RESP. DE BOUTIQUE	19 RUE ALBERT PRIOLET 78100 ST GERMAIN EN LAYE
6		
7		
8		
9		
10		

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	62 577			62 577				62 577
2	40 837			40 837				40 837
3	40 799			40 799				40 799
4	40 302			40 302				40 302
5	39 240			39 240				39 240
6								
7								
8								
9								
10								
**	223 755			223 755				223 755

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ⑪) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice 2018 (total col.9 + total col.10) ⑩	223 755	- de l'exercice 2018 ⑩	2 311 277
- de l'exercice précédent ⑩	242 839	- de l'exercice précédent ⑩	(48 504)

Nom et qualité du signataire SITRUK ERIC A PARIS le _____
Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

BILAN - ACTIF

1

Désignation de l'entreprise : **FASHION B AIR** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**
 Adresse de l'entreprise **210 RUE SAINT DENIS** **75002 PARIS** Durée de l'exercice précédent* **12**

Numéro SIRET* **3 7 8 7 2 8 8 8 5 0 0 2 3 7** Néant *

				Exercice N clos le, 31 03 2018		N-1 31 03 2017		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC					
	Frais de développement *	CX	CQ					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	44 970	44 970			
	Fonds commercial (1)	AH	AI	9 804 355		9 804 355	9 589 355	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM					
	Terrains	AN	AO					
	Constructions	AP	AQ	74 281	67 736	6 545	13 974	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	48 231	45 509	2 721	4 640	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	3 699 669	2 977 532	722 137	872 597	
Immobilisations en cours	AV	AW				13 333		
Avances et acomptes	AX	AY						
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT					
	Autres participations	CU	CV	3 218 414	3 200 000	18 414	18 414	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC					
	Autres titres immobilisés	BD	BE					
	Prêts	BF	BG					
Autres immobilisations financières*	BH	BI	605 292		605 292	625 504		
TOTAL (II)	BJ	BK	17 495 212	6 335 747	11 159 465	11 137 817		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	244 487	244 487	85 589	
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU	7 016 354		7 016 354	7 793 288
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				117 015
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	1 381 344	303 931	1 077 413	2 632 826
		Autres créances (3)	BZ	CA	1 845 713		1 845 713	3 249 256
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	387 796	83 639	304 157	314 269
Disponibilités	CF	CG	4 577 361		4 577 361	521 171		
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	262 048		262 048	305 241		
TOTAL (III)	CJ	CK	15 715 101	387 570	15 327 531	15 018 654		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN	CN	426 406		426 406		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	33 636 719	6 723 317	26 913 402	26 156 470	

Rechts : (1) Dont droit au bail **3 591 500** (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : **0** (3) Part à plus d'un an : **854 708**

Clause de réserve de propriété : * Stocks : Créances :

* Dossier N° FASHIO en Euros

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : FASHION B AIR

Néant *

		Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :2...6.1.4...7.5.5.....)	DA 2 614 755	2 614 755
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB 19 685 310	19 685 310
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD 425 916	425 916
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG 428 534	428 534
	Report à nouveau	DH (5 043 573)	(4 984 947)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI (2 285 649)	(58 627)
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL 15 825 293	18 110 942
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP 440 292	39 719
	Provisions pour charges	DQ 214 462	214 462
	TOTAL (III)	DR 654 754	254 181
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU 5 167 805	931 247
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV 117 559	681 831
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 2 773 612	3 445 342
	Dettes fiscales et sociales	DY 2 311 950	2 622 352
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA 62 429	105 183
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
TOTAL (IV)	EC 10 433 356	7 785 955	
Ecarts de conversion passif *	ED	5 393	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE 26 913 402	26 156 470	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 9 112 518	7 354 837	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH 3 520 604	140 182	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

		Désignation de l'entreprise : FASHION B AIR						Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N						Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	10 229 700	FB	252 311	FC	10 482 011		13 041 041	
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF		934	
			FG	14 641	FH		FI	14 641	(9 270)	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	10 244 341	FK	252 311	FL	10 496 652		13 032 704	
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	55 853		37 551	
	Autres produits (1) (11)					FQ	72 936		165 756	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	10 625 441		13 236 011
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	3 583 903		5 637 439	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	776 934		(263 237)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	499 986		513 410	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(158 898)		62 212	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	3 697 110		4 026 465	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	245 691		284 288	
	Salaires et traitements*					FY	2 463 650		2 785 573	
	Charges sociales (10)					FZ	826 835		834 894	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	362 640		364 727
							GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC			14 205
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	2 000		
	Autres charges (12)						GE	104 643		460 565
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	12 404 494		14 720 540	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(1 779 053)		(1 484 528)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	112		0	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	9 407		21 418	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			409 432	
	Différences positives de change					GN	36 608		428 028	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	935			
Total des produits financiers (V)						GP	47 062		858 879	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	435 434		179 283	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	50 170		92 137	
	Différences négatives de change					GS	8 673		22 120	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	953			
Total des charges financières (VI)						GU	495 231		293 540	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(448 169)		565 338	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(2 227 222)		(919 190)	

Désignation de l'entreprise : <u>FASHION B AIR</u>		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	6 386	1 051 544	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	6 386	1 051 544	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	64 812	126 552	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		64 429	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	64 812	190 981	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(58 427)	860 563	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices *		HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	10 678 888	15 146 434	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	12 964 537	15 205 061	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(2 285 649)	(58 627)	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP		
		- Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		29 889	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	28 019	28 551	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	19 496	21 323		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	PENALITES ET AMENDES		64 692		
	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES		120		
	REGULARISATIONS DIVERSES			6 386	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : FASHION B AIR										Néant		*			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations							
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
								3				4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	9 634 325	KE		KF	215 000			
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9			KJ		KK		KL				
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1			KM		KN		KO				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *				[Dont Composants	M2			KP	74 281	KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				[Dont Composants	M3			KS	48 231	KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *						KV	3 080 407	KW		KX	192 484		
		Matériel de transport *						KY	42 442	KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB	373 986	LC		LD	10 350		
		Emballages récupérables et divers *						LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours						LH	13 333	LI		LJ				
	Avances et acomptes						LK		LL		LM				
	TOTAL III						LN	3 632 680	LO		LP	202 834			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T			
Autres participations						8U	3 218 414	8V		8W					
Autres titres immobilisés						IP		IR		IS					
Prêts et autres immobilisations financières						IT	625 504	IU		IV	195 521				
TOTAL IV						LQ	3 843 918	LR		LS	195 521				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	17 110 923	ØH		ØJ	613 355				
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
						par virement de poste à poste		3		4		4			
						1		2		3		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO		LV	9 849 325	LW	9 849 325	IX	9 849 325	
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre					IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui					IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agenets et am. des constructions					IS		MG	74 281	MH	74 281	MI	74 281	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ	48 231	MK	48 231	ML	48 231	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers						IU		MM	3 272 892	MN	3 272 892	MO	3 272 892
		Matériel de transport						IV		MP	42 442	MQ	42 442	MR	42 442
	Matériel de bureau et informatique, mobilier						IW		MS	384 336	MT	384 336	MU	384 336	
	Emballages récupérables et divers *						IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ	13 333	NA		NB		
Avances et acomptes						NC		ND		NE		NF			
TOTAL III						IY	13 333	NG	13 333	NH	3 822 181	NI	3 822 181		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations						IØ		ØX	3 218 414	ØY	3 218 414	ØZ	3 218 414	
	Autres titres immobilisés						I1		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières						I2	215 733	2E	605 292	2F	605 292	2G	605 292	
	TOTAL IV						I3	215 733	NJ	3 823 706	NK	3 823 706	2H	3 823 706	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4	229 066	ØK	229 066	ØL	17 495 212	ØM	17 495 212		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CABINET BELAYACHI

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : **FASHION B AIR** Néant *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	44 970	PF		PG		PH		44 970		
Terrains		PI		PJ		PK		PL				
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ				
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU				
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	60 307	PW	7 428	PX		PY		67 736		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	43 591	QA	1 918	QB	(0)	QC		45 509		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	2 295 159	QE	314 951	QF		QG		2 610 110		
	Matériel de transport	QH	38 090	QI	6 376	QJ		QK		44 466		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	290 989	QM	31 967	QN		QO		322 956		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT				
TOTAL III		QU	2 728 136	QV	362 640	QW	(0)	QX		3 090 777		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	2 773 107	ØP	362 640	ØQ	(0)	ØR		3 135 747		

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5					N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9					Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7					Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4					R5
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2					S3
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5	S6	S7	S8	S9					T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8					T9
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5					U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3					V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1					W2
	Emballages récup.et divers	W4	W5	W6	W7	W8					W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7					X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM							NO
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU					NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)			NZ		

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8	
Primes de remboursement des obligations				SP	SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : FASHION B AIRNéant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
	- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UE	UF	
	- financières	UG	UG	UH	
	- exceptionnelles	UJ	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : FASHION B AIR Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières			UT	605 292	UV	0	UW	605 292
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	317 281		317 281		
	Autres créances clients			UX	1 064 062		1 064 062		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée *)			UO					
	Personnel et comptes rattachés			UY	33 220		33 220		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	146 455		146 455		
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	223 648		223 648		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN					
		Divers		VP					
	Groupe et associés (2)			VC	854 708		0		854 708
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	587 681		587 681		
	Charges constatées d'avance			VS	262 048		262 048		
	TOTAUX			VT	4 094 396	VU	2 634 396	VV	1 460 000
RENOUVOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice		VD					
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF				

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y								
Autres emprunts obligataires (1)			7Z								
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	3 537 470		3 537 470					
	à plus de 1 an à l'origine		VH	1 630 336		309 498		1 059 900		260 938	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	6 070		6 070					
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	2 773 612		2 773 612					
Personnel et comptes rattachés			8C	361 037		361 037					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	509 512		509 512					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	1 353 647		1 353 647					
Obligations cautionnées			VX								
Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	87 754		87 754					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J								
Groupe et associés (2)			VI	111 489		111 489					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	62 429		62 429					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ								
Produits constatés d'avance			8L								
TOTAUX			VY	10 433 356	VZ	9 112 518		1 059 900		260 938	
RENOUVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	1 204 658	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	356 936	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Main tax form table with columns for description, codes, and amounts. Includes sections for 'I. RÉINTEGRATIONS', 'II. DÉDUCTIONS', and 'III. RÉSULTAT FISCAL'. Rows include 'Rémunération du travail', 'Charges non admissibles en déduction', 'Régimes d'imposition particuliers', 'Mesures d'incitation', and 'Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables'.

QUADREATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : <u>FASHION B AIR</u>	Néant <input type="checkbox"/> *
--	----------------------------------

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	7 768 302
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	7 768 302
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	2 311 277
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	10 079 578

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	301 288
---	----	---------

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
EFFORT DE CONSTRUCTION	9K	10 655	9L	11 879
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	10 655	YO	11 879
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

**ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)**

XU

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

11

**TABEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : <u>FASHION B AIR</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	(4984947)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ - Réserves légales - Autres réserves	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	(58 627)		Dividendes		ZD						
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZE							
					Report à nouveau	ZF							
	TOTAL I	OF	(5043573)			ZG		(5 043 573)					
							ZH	(5 043 573)					
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	417 608		477 690					
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ	1 982 564		2 070 167					
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	195 136		210 304					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV	4 143		2 937					
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	1 097 659		1 265 367					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	3 697 110		4 026 465					
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	61 481		73 392					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			9Z	184 210		210 896					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	245 691		284 288					
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	1 977 305		2 397 142					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	1 766 971		2 282 581					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017)*				OB								
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP				- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)			Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR 0		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	RG											
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	RH											
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ							

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : FASHION B AIR Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)				
				⑦	⑧	⑨		⑩			⑪
								19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1										
	2										
	3										
	4										
	5										
	6										
	7										
	8										
	9										
	10										
	11										
	12										

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)

CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪)

(A)

(B)
(ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : FASHION B AIR

Néant *

A ELÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
N-8					
N-9					
TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS informatique

Désignation de l'entreprise : FASHION B AIRNéant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8% ② .

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①	②	③	④
Moins-values nettes	N		
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>FASHION B AIR</u>	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
--	---

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : FASHION B AIR										Néant <input type="checkbox"/> *			
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN de la tête de groupe :													
Exercice ouvert le : 01/04/2017					et clos le : 31/03/2018					Durée en nombre de mois		1	2
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE													
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises										OA	10 496 652		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées										OK			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OL			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges										OT			
TOTAL 1										OX	10 496 652		
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée													
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OH	72 935		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										OE			
Subventions d'exploitation reçues										OF			
Variation positive des stocks										OD			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										OI	28 019		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										XT			
TOTAL 2										OM	100 954		
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)													
Achats										ON	4 083 889		
Variation négative des stocks										OQ	618 036		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances										OR	1 843 323		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										OS			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										OZ			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OW	104 643		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										O9			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OY			
TOTAL 3										OJ	6 649 892		
IV- Valeur ajoutée produite													
Calcul de la valeur ajoutée										(total 1 + total 2 - total 3)		OG	3 947 714
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises													
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).										SA	3 947 714		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE													
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD													
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case					EV								
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)					GX	10 496 652	Effectifs au sens de la CVAE *			EY	72		
Période de référence					GY	01/04/2017	GZ		31/03/2018				
Date de cessation							HR						
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs													
Effectif moyen du personnel * :										YP			
dont apprentis										YF			
dont handicapés										YG			
Effectifs affectés à l'activité artisanale										RL			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.													
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.													

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE

3 1 0 3 2 0 1 8

N° SIRET

3 7 8 7 2 8 8 8 5 0 0 2 3 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

FASHION B AIR

ADRESSE (voie)

210 RUE SAINT DENIS

CODE POSTAL

75002

VILLE

PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 grid box

(1)

Néant [] *

N° de dépôt

[]

EXERCICE CLOS LE 3 1 0 3 2 0 1 8

N° SIRET 3 7 8 7 2 8 8 8 5 0 0 2 3 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE FASHION B AIR

ADRESSE (voie) 210 RUE SAINT DENIS

CODE POSTAL 75002 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 1

Forme juridique [] Dénomination LES FLORENTINES

N° SIREN (si société établie en France) 3 4 2 8 8 3 4 4 4 % de détention 99.99

Adresse : N° 210 Voie RUE SAINT DENIS

Code postal 75002 Commune PARIS Pays France

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS informatique

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.